



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2003)

DIRECTION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN-CHIBOUGAMAU



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2003)

DIRECTION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN-CHIBOUGAMAU

(Permis de recherche archéologique au Québec : 03-PINJ-01)
(Numéro de contrat, ministère des Transports : 3030-03-AD03)

Rapport préparé par :

Jean-Yves Pintal, M.Sc.

Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Téléphone : 418.649.9802
Télécopieur : 418.649.9638
jypintal@globetrotter.net

Québec, février 2004

RÉSUMÉ

Le mandat confié au consultant a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique pour un projet routier situé dans le territoire de la direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau du ministère des Transports du Québec (tableau 1).

Tableau 1 Projet routier inventorié

No. de projet	Lieu	Date de réalisation	Nb. de sondages	Résultat
20-3772-0258	Lévy	25/06/03	8	N

N = négatif

Au total, 13 000 m d'emprises ont été inventoriés par inspection visuelle et par la réalisation de huit sondages. Nonobstant le fait que les secteurs inventoriés étaient à l'origine propices à la présence de sites archéologiques, que des zones de potentiel étaient déjà identifiées dans certaines emprises ou à proximité de celles-ci, et que des sites archéologiques étaient localisés à proximité des emprises, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans les emprises de ce projet.

Photo de la page couverture : projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou, secteur 2, 9+500-9+700 (N)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	vii
ÉQUIPE DE RÉALISATION	viii
INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT	3
2.0 PROJET ROUTIER	4
3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	5
3.1 Les recherches documentaires.....	5
3.2 Le repérage des sites	5
3.3 Évaluation des sites archéologiques.....	6
4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	7
4.1 Route d'accès à la réserve de Ouje-Bougoumou, canton de Lévy, réaménagement de la route, projet 20-3772-0258	7
4.1.1 État des connaissances archéologiques	7
4.1.2 L'inventaire archéologique.....	7
CONCLUSION	25
OUVRAGES CITÉS	26
ANNEXE	27
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	27

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet routier inventorié	2
Figure 2	Localisation du projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (Énergie, Ressources et Mines Canada, 32 G/15).....	9
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Q83849-23, 1/3)	10
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Q83849-23, 2/3).....	11
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Q83849-23, 3/3).....	12
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (1/9).....	13
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (2/9).....	14
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (3/9).....	15
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (4/9).....	16
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (5/9).....	17
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (6/9).....	18
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (7/9).....	19

Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (8/9)	20
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (9/9)	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Projet routier inventorié.....	ii
Tableau 2	Projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou, sites archéologiques connus à proximité.....	8
Tableau 3	Projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou, synthèse des activités	23

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou, secteur 1, 2+100-2+200 (NE)	24
Photo 2	Projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou, secteur 2, 9+500-9+700 (N)	24

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Service du Soutien technique

Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique

Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy Archéologue, responsable de projet

Myriam Bédard Archéologue stagiaire

Service de la programmation routière et du transport collectif

Direction de la planification et de la coordination des ressources

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

Désirée-Emmanuelle Duchaine Archéologue

Consultant

Jean-Yves Pintal Archéologue, chargé de projet, rédaction, analyse, cartographie

André Miller Assistant-archéologue

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique effectué pour le ministère des Transports du Québec dans le cadre d'un projet de construction routière. Ce projet est localisé sur le territoire de la direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau (figure 1).

Cet inventaire avait pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet de construction et, le cas échéant, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer d'éventuels sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par des travaux d'aménagements routiers. Cette approche préventive s'inscrit dans le contexte de la protection des ressources patrimoniales du Québec.

Ce rapport présente une description du mandat confié au consultant. Les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés sont ensuite décrites. Les travaux de recherche faits lors de l'inventaire sont aussi présentés. Cette section est accompagnée de tableaux, de figures et de photographies qui localisent et synthétisent l'intervention archéologique réalisée. La conclusion générale passe en revue les principaux points de ce rapport.

L'inventaire a été accompli par une équipe composée de trois personnes. Les travaux d'inventaire, qui ont duré trois jours, ont été effectués du 23 au 25 juin 2003. Le mandat confié au consultant a été entièrement réalisé.

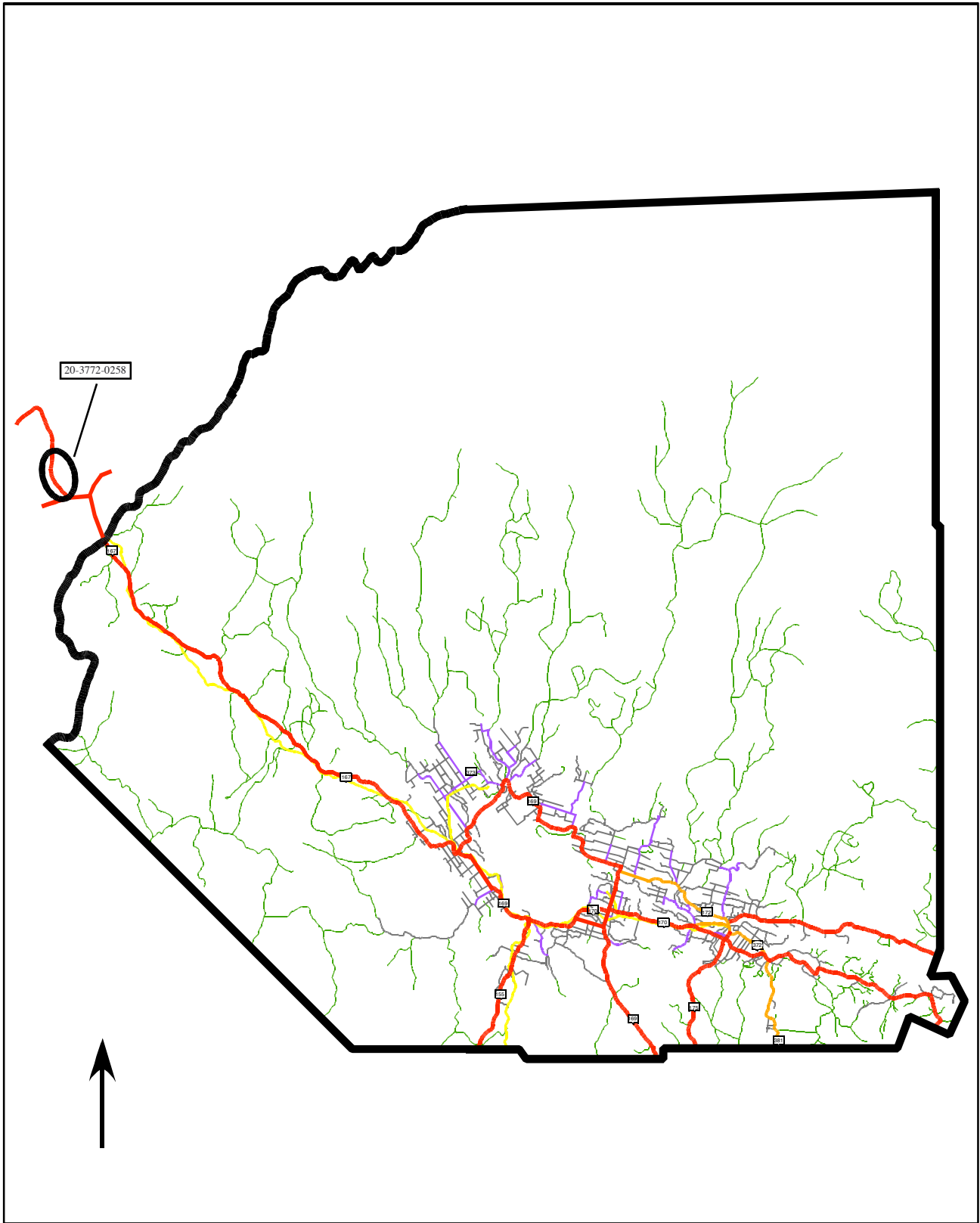


Figure 1 Localisation générale du projet routier inventorié

1.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant était défini comme suit dans les attributions du contrat :

- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans les emprises des projets de construction;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la période historique tant eurocanadienne qu'amérindienne, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et de l'intégration du contexte culturel devant être inclus aux rapports archéologiques;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine;
- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et historiques eurogènes impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites des emprises déterminées par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les limites des sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation des projets de construction;
- Le cas échéant, procéder à la localisation, à la délimitation relative et à l'évaluation du ou des sites archéologiques découverts lors des inventaires archéologiques ou localisés antérieurement;
- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de sauvetage de fouille ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans les emprises étudiées, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux effectués par le ministère ou pour le compte de celui-ci;
- Produire les rapports archéologiques.

2.0 PROJET ROUTIER

<u>No. de projet</u>	<u>Localisation</u>	<u>Date de l'inventaire</u>	<u>Nb. De Sondages</u>	<u>Résultats</u>
20-3772-0258	Lévy	25 juin 2003	8	N

Total **8**

N = négatif

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de ces inventaires sont conventionnelles pour ce genre d'expertise. Elles sont conformes aux généralités méthodologiques prescrites dans les attributions du contrat. Ces techniques ont varié selon les particularités de sol et de végétation.

3.1 Les recherches documentaires

Les recherches documentaires requises ont été effectuées. Celles-ci concernaient la présence de sites archéologiques dans la région des projets à l'étude, à la nature du patrimoine historique eurocanadien et autochtone et, enfin, à la reconstitution du paléoenvironnement. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ 2003), le Macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Les informations relatives aux études de potentiel ont été colligées en interrogeant la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologiques (RQÉPA 2000).

3.2 Le repérage des sites

En règle générale, lorsque le sol n'a pas subi d'érosion naturelle ou de perturbations anthropiques, il est nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis. Ces sondages, qui mesurent environ 40 cm de côté, sont découpés à la pelle afin d'enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et de déceler toute trace culturelle ancienne. Le sondage est complété lorsque le fouilleur rencontre un sol considéré comme stérile, par exemple un sable de plage ou encore lorsque la roche-mère est atteinte. Les sondages sont disposés de façon régulière sur l'emprise ou les secteurs déterminés, selon une densité propre à permettre la mise au jour des sites qui peuvent s'y situer. Pour ces projets, la densité moyenne des sondages a été d'un sondage aux 15 m, le long de transects eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Par ailleurs, certains secteurs inventoriés peuvent correspondre à des emplacements dont le sol a subi une érosion marquée, des perturbations anthropiques importantes ou à l'intérieur desquels le contexte pédologique n'a permis que le développement d'un sol très mince. Ces endroits font alors l'objet de ratissages et d'examen visuels de surface systématiques afin de détecter tout objet ancien reposant en position superficielle.

Les observations faites au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de terrain ou sur des fiches standardisées. Ces dernières sont conçues pour enregistrer rapidement les informations d'ordre géographique et archéologique qui servent ensuite à dresser la cartographie de l'inventaire et à résumer les résultats du travail de terrain.

3.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour par sondages ou par examen de surface, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. La procédure standard consiste à augmenter la densité des sondages, cette dernière passant à un sondage aux cinq mètres et parfois aux deux mètres, au lieu d'un sondage aux quinze mètres. Cette méthode permet de recueillir le maximum de données susceptibles de répondre aux questions qu'implique la découverte d'un site archéologique.

Ainsi, l'âge relatif du site peut être déterminé par la localisation verticale des artefacts dans les couches de sol et, le cas échéant, par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. La cueillette de certains artefacts permet aussi de situer un site archéologique dans le cadre culturel et chronologique régional. Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont aussi consignées afin de comprendre les motifs du choix de l'aire d'établissement.

Toutes ces observations sont faites pour faciliter la compréhension de la fonction du site découvert et pour permettre d'aborder les questions relatives au système d'établissement. Des fiches standardisées sont utilisées afin d'enregistrer toutes les informations. La cartographie des sites trouvés s'effectue à l'aide d'un transit de poche de type Brunton. Finalement, une couverture photographique complète accompagne les relevés de terrain.

Lorsque des portions intactes de site sont découvertes et qu'elles sont de superficies réduites, des fouilles peuvent être entreprises afin de faciliter la réalisation des travaux de construction. Advenant la découverte de portions intactes plus substantielles, des recommandations peuvent être émises afin de protéger celles-ci temporairement ou de façon permanente. Les sites sont aussi balisés afin d'indiquer aux divers intervenants leur localisation précise. Les artefacts trouvés en position superficielle dans les zones érodées sont tous recueillis. À la suite des travaux d'inventaire ou de fouille, les lieux sont remis en état par le remblayage des puits de sondage.

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Route d'accès à la réserve de Ouje-Bougoumou, canton de Lévy, réaménagement de la route, projet 20-3772-0258

4.1.1 État des connaissances archéologiques

Une étude de potentiel archéologique a été effectuée dans la limite ou à proximité du projet à inventorier pour le compte de la société Hydro-Québec, et ce, dans le cadre de l'implantation d'une ligne de transport d'énergie de 735 kV (Archéotec inc. 1978). Dans un rayon de cinq kilomètres à partir du centre de l'emprise du ministère des Transports du Québec, un inventaire archéologique a été réalisé préalablement à l'aménagement de la dite ligne (Groison 1978). La première zone inventoriée se situe à environ 500 m au nord-est de l'intersection de la route 113 et du chemin d'accès à la réserve et aucun site archéologique n'y a été trouvé. La deuxième zone occupe les deux rives de la rivière Chibougamau, là où un pont, situé le long de la route d'accès à la réserve, permet de traverser cette rivière. Cet inventaire a permis de localiser sept sites archéologiques (tableau 2). Les données recueillies indiquent que ces sites correspondent à des campements amérindiens datant de la période préhistorique, sans pour autant que l'on puisse les associer à une période chronoculturelle spécifique (ISAQ 2003).

4.1.2 L'inventaire archéologique

L'emprise correspond à une section de la route d'accès à la réserve amérindienne de Ouje-Bougoumou. D'une longueur de 13 kilomètres, cette dernière est localisée à l'intérieur des limites du canton de Lévy (figures 1, 2 et 3). Le mandat comprenait également l'inventaire de deux sources de matériaux. L'ensemble du secteur à l'étude occupe la plaine du lac proglaciaire Barlow-Ojibway, une région caractérisée par son relief moutonné. La topographie de l'emprise varie de plane à ondulée et on y trouve des dépôts glaciaires, glaciolacustres et fluvioglaciaires. La densité résidentielle est faible. L'emprise se compose principalement de boisés et d'entrées en terre battue. La roche-mère affleure en maints endroits et le drainage varie d'excessif à mauvais. Le ministère des Transports se propose de réaménager la route qui mène à la réserve (figure 4).

Tableau 2 Projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou, sites archéologiques connus à proximité

SITE	DISTANCE DU PROJET	IDENTIFICATION CULTURELLE	FONCTION	LOCALISATION INFORMELLE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (M)	RÉFÉRENCE
DIFq-1	80 m	Amérindien préhistorique	Taille de la pierre	Replat	Chibougamau	0,3	Groison 1978
DIFq-2	60 m	Amérindien préhistorique	Taille de la pierre	Replat	Chibougamau	2,5	Groison 1978
DIFq-3	80 m	Amérindien préhistorique	Taille de la pierre	Replat	Chibougamau	2,0	Groison 1978
DIFq-4	150 m	Amérindien préhistorique	Taille de la pierre	Replat	Chibougamau	0,1	Groison 1978
DIFq-5	150 m	Amérindien préhistorique	Taille de la pierre	Replat	Chibougamau	0,1	Groison 1978
DIFq-6	450 m	Amérindien préhistorique	Taille de la pierre	Replat	Chibougamau	0,5	Groison 1978
DIFq-7	500 m	Amérindien préhistorique	Taille de la pierre	Replat	Chibougamau	0,2	Groison 1978

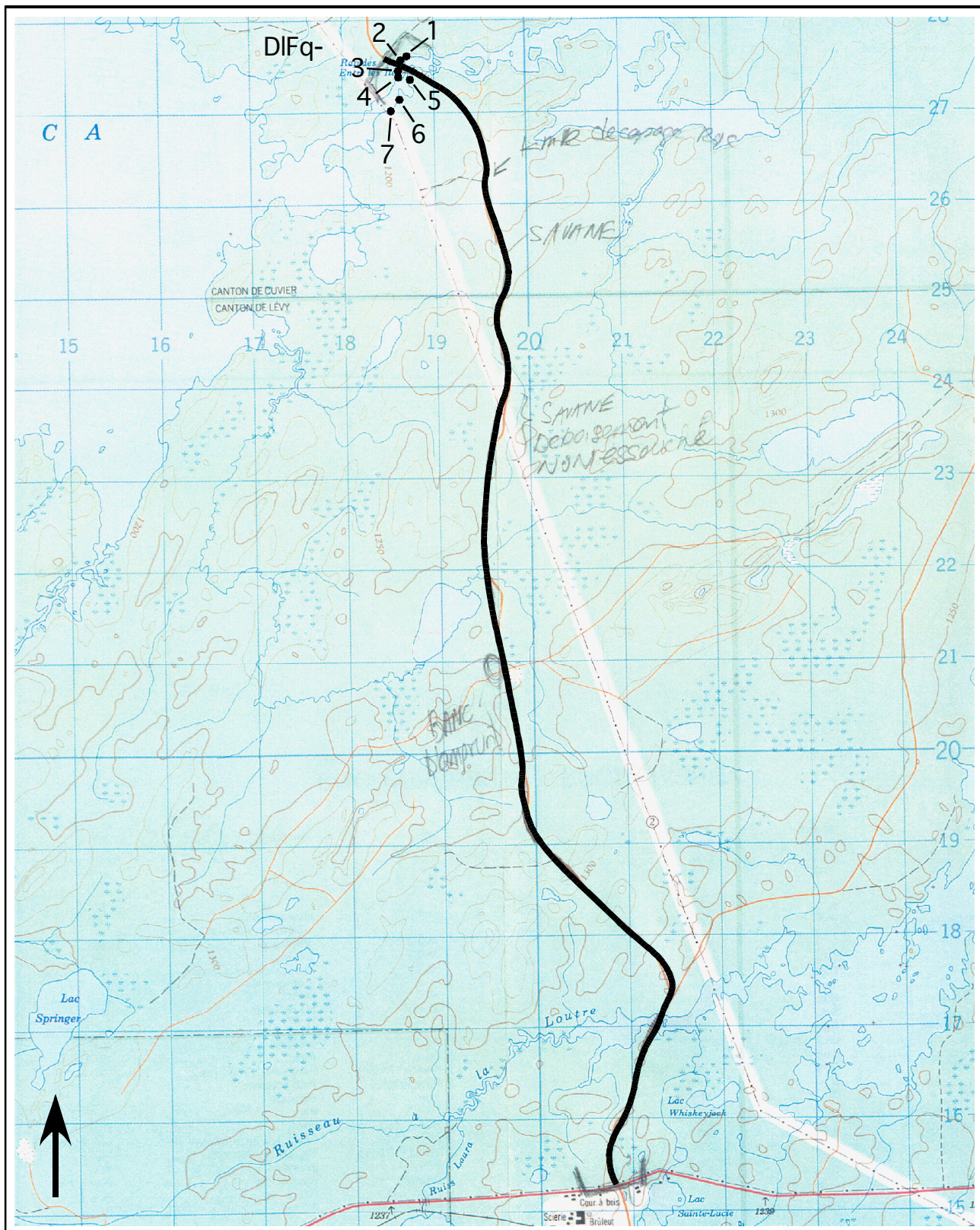


Figure 2 Localisation du projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (Énergie, Mines et Ressources Canada, 32 G/15)

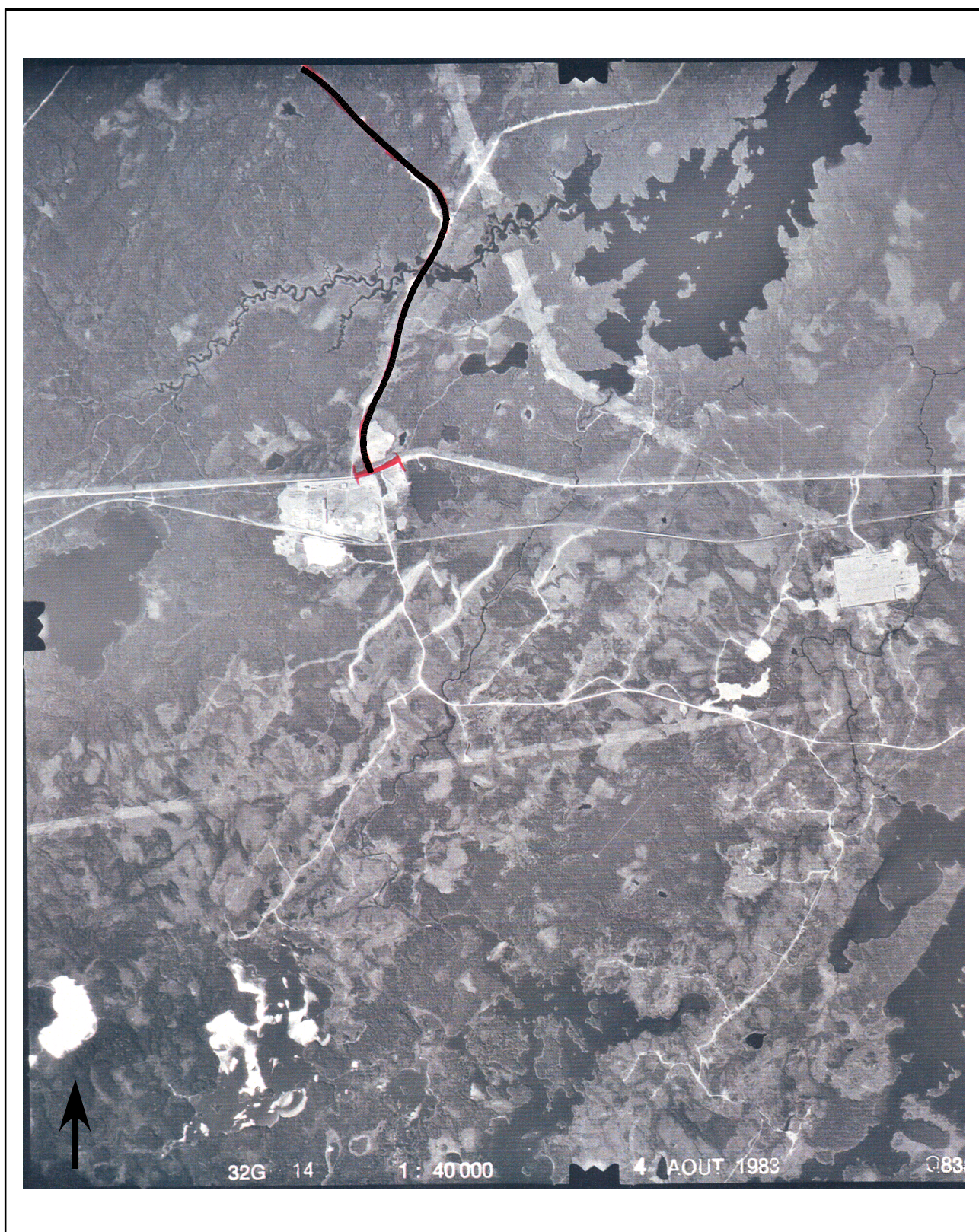


Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Q83849-23, 1/3)

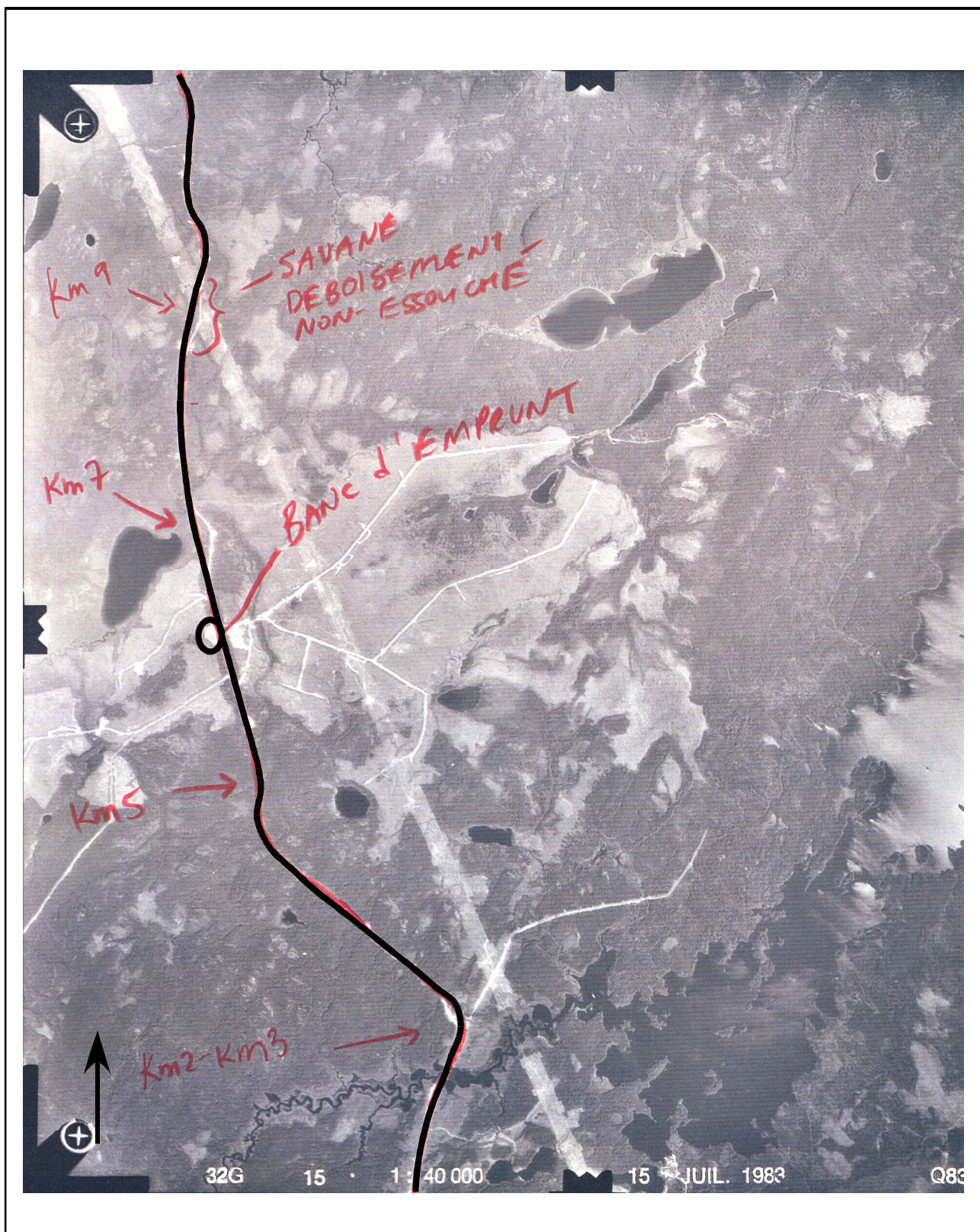


Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Q83849-23, 2/3)

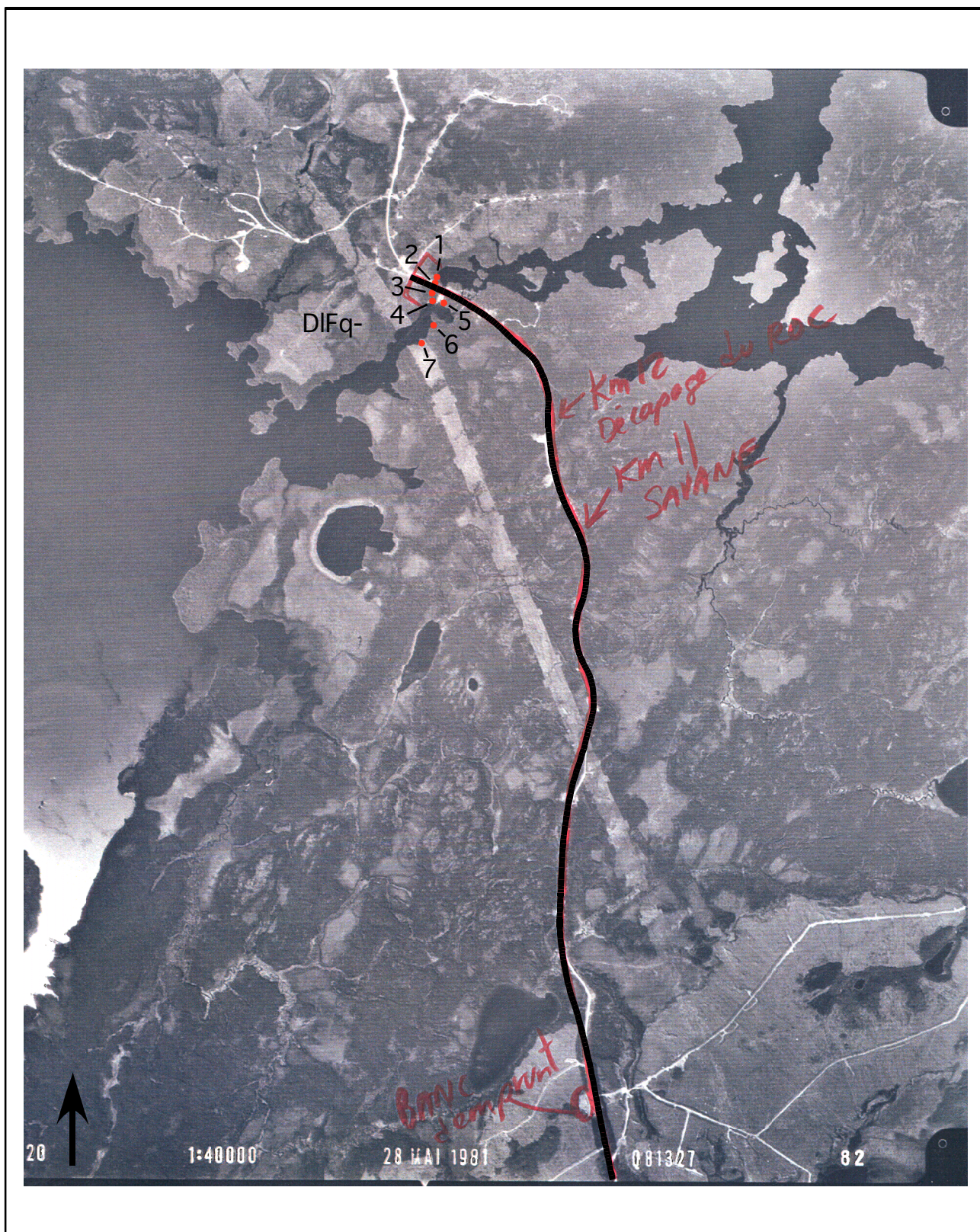


Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou (Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Q83849-23, 3/3)

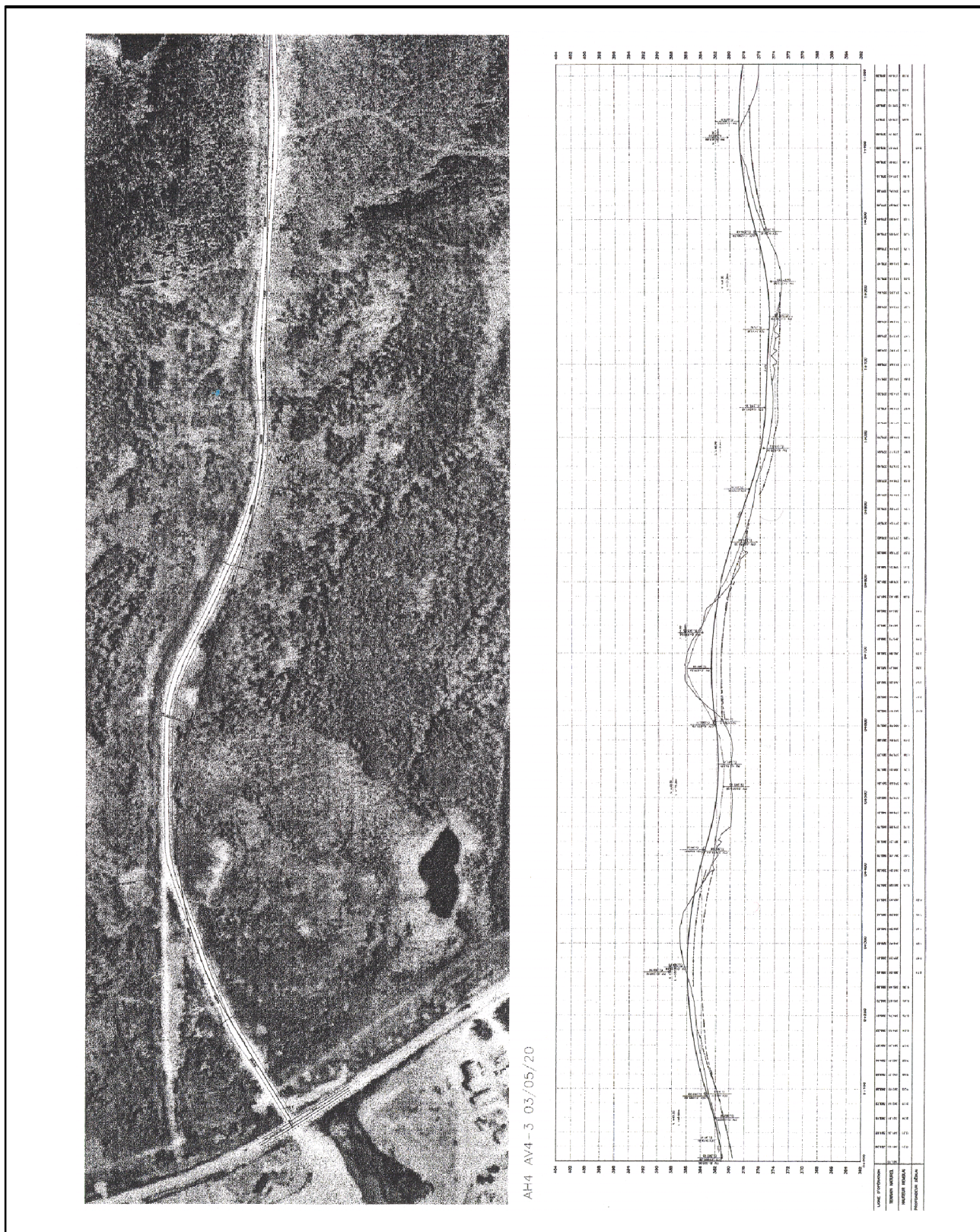


Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'ouje-Bougoumou (1/9)

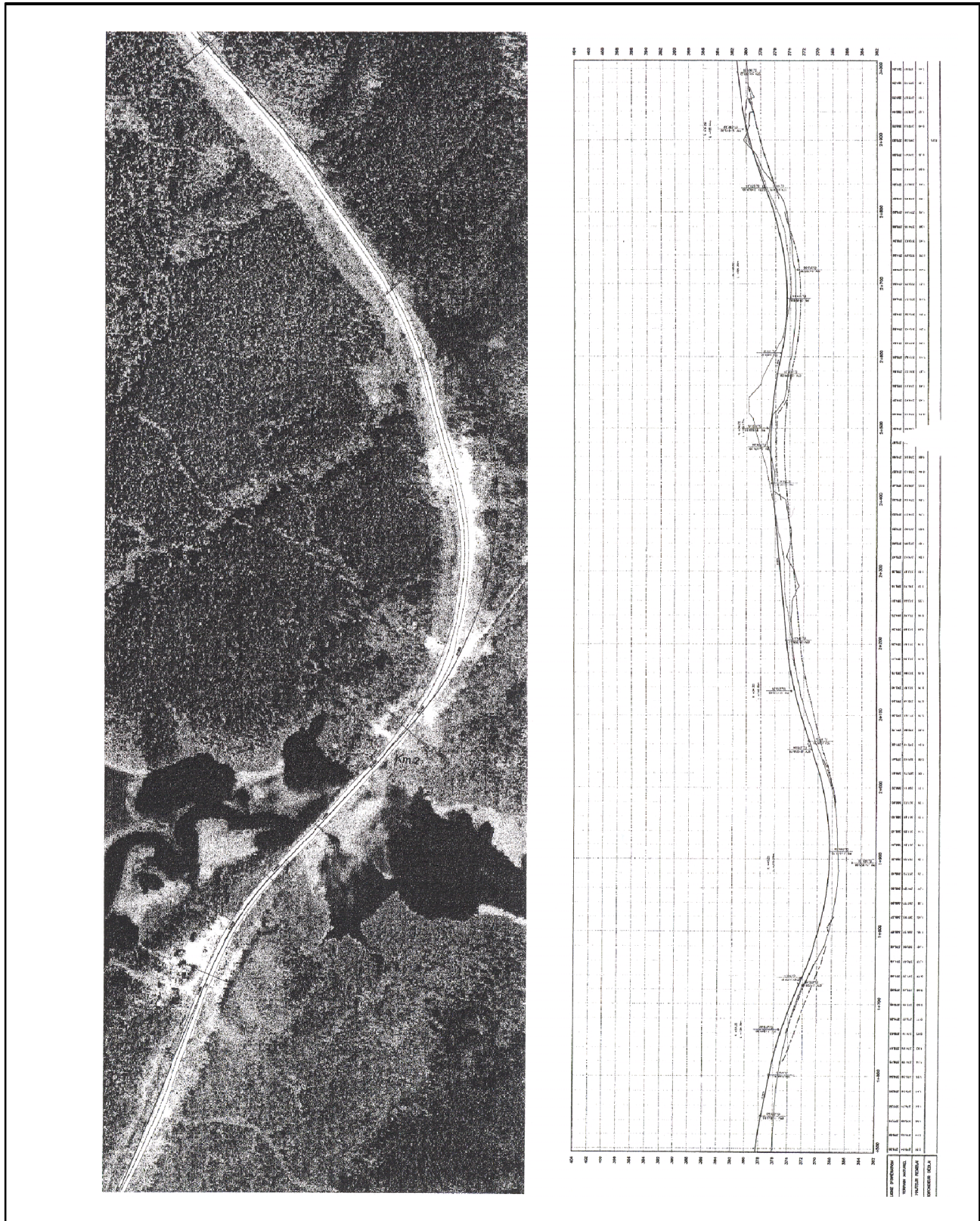


Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'ouje-Bougoumou (2/9)

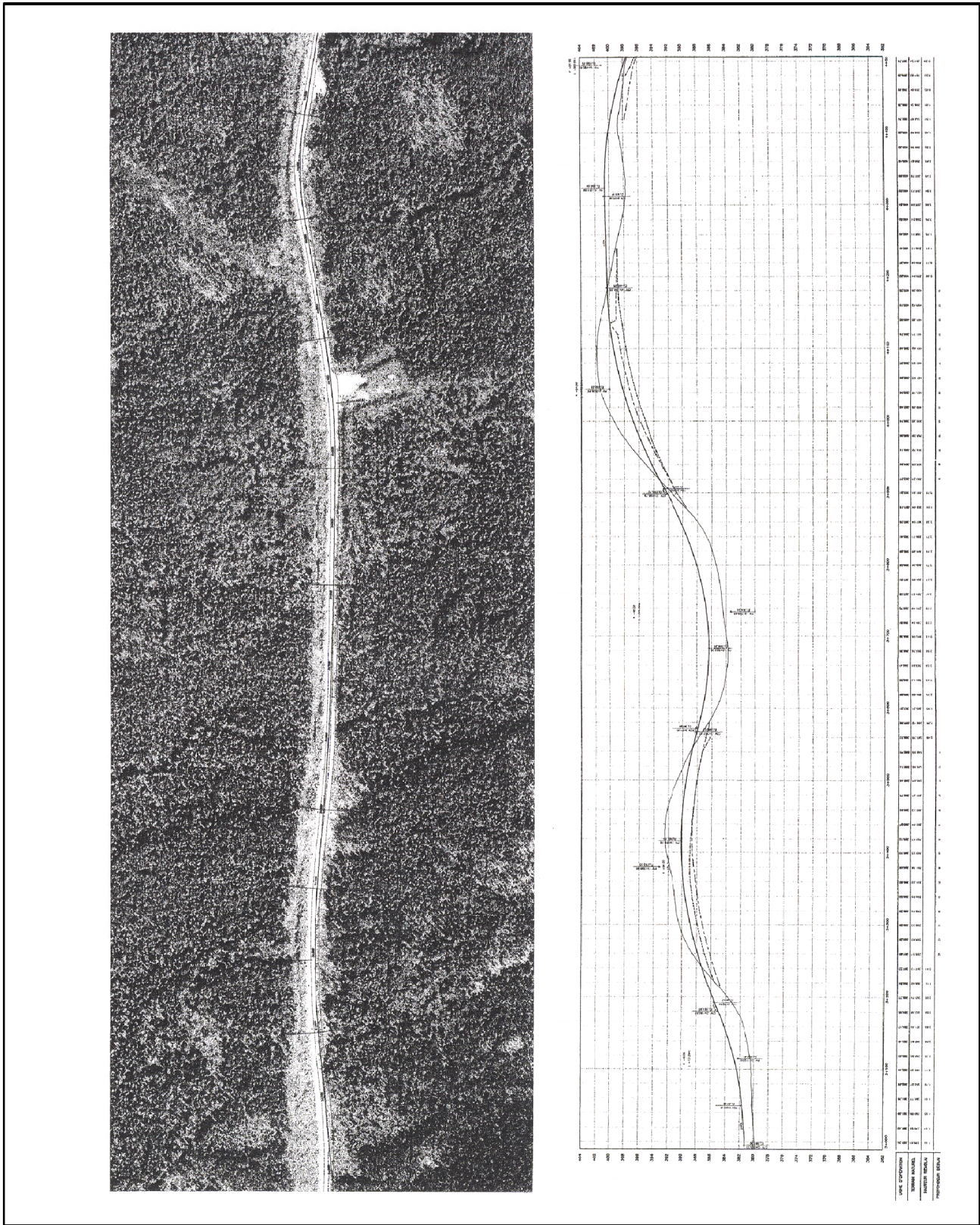


Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'ouje-Bougoumou (3/9)

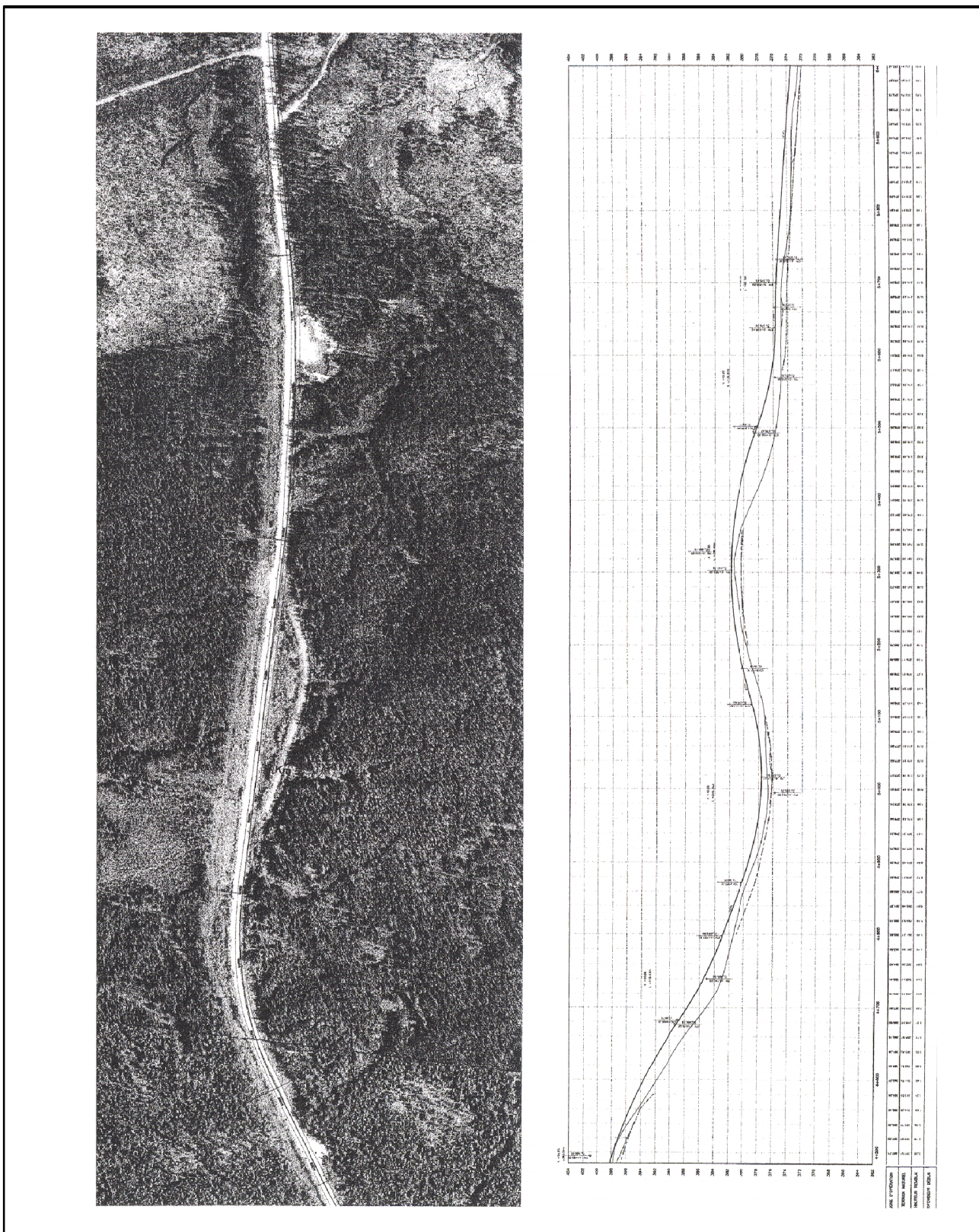


Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'ouje-Bougoumou (4/9)

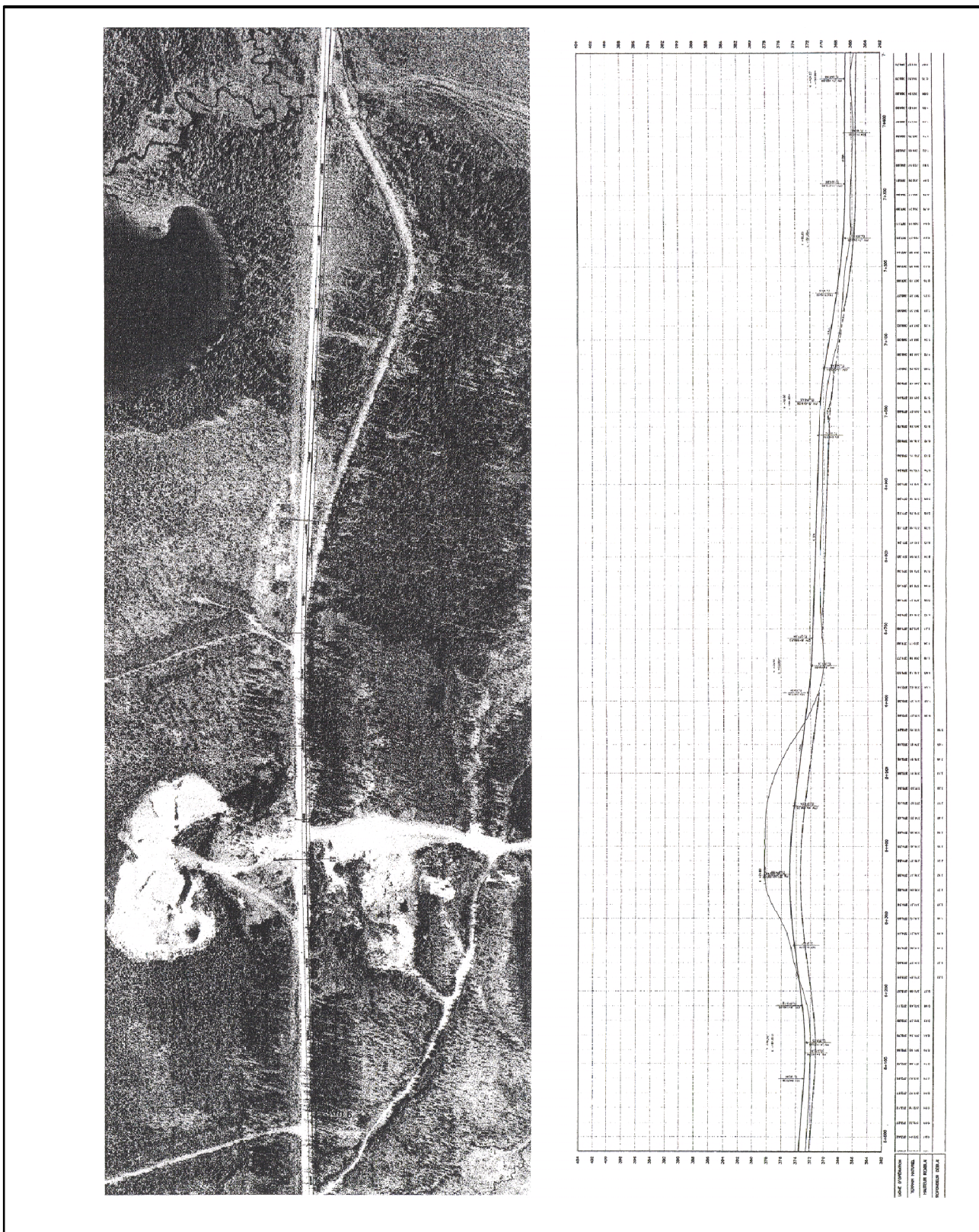


Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'ouje-Bougoumou (5/9)

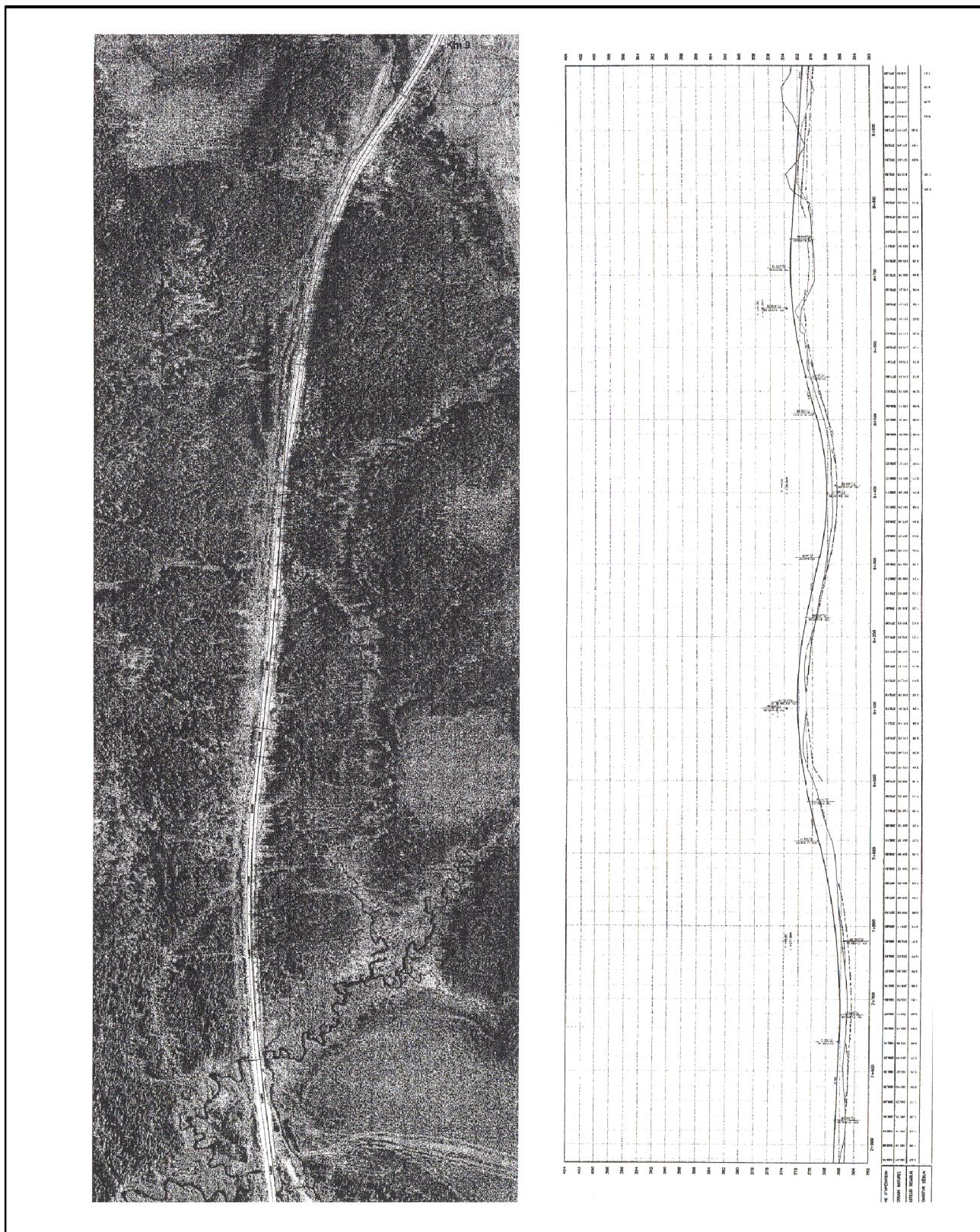


Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'ouje-Bougoumou (6/9)

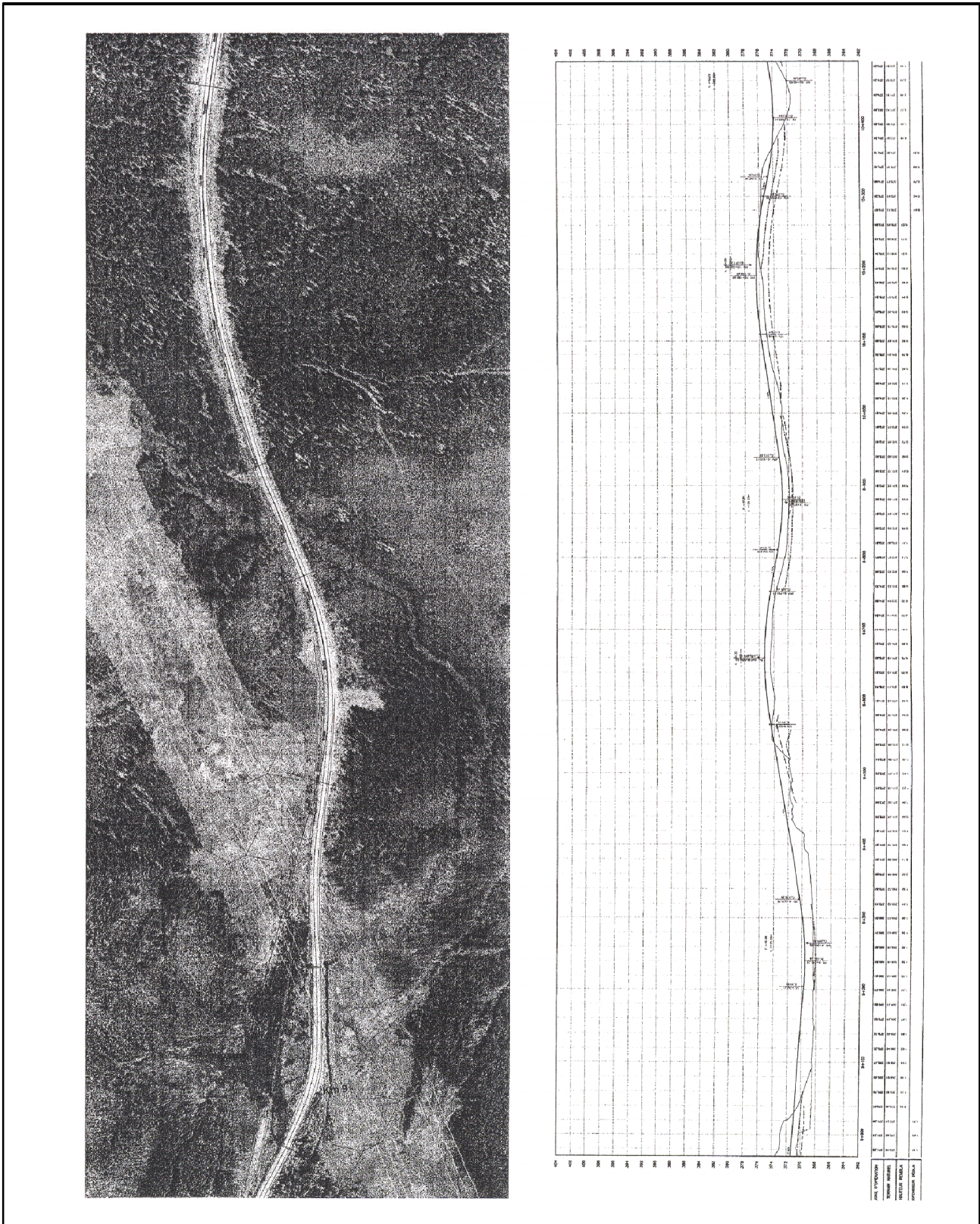


Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'ouje-Bougoumou (7/9)

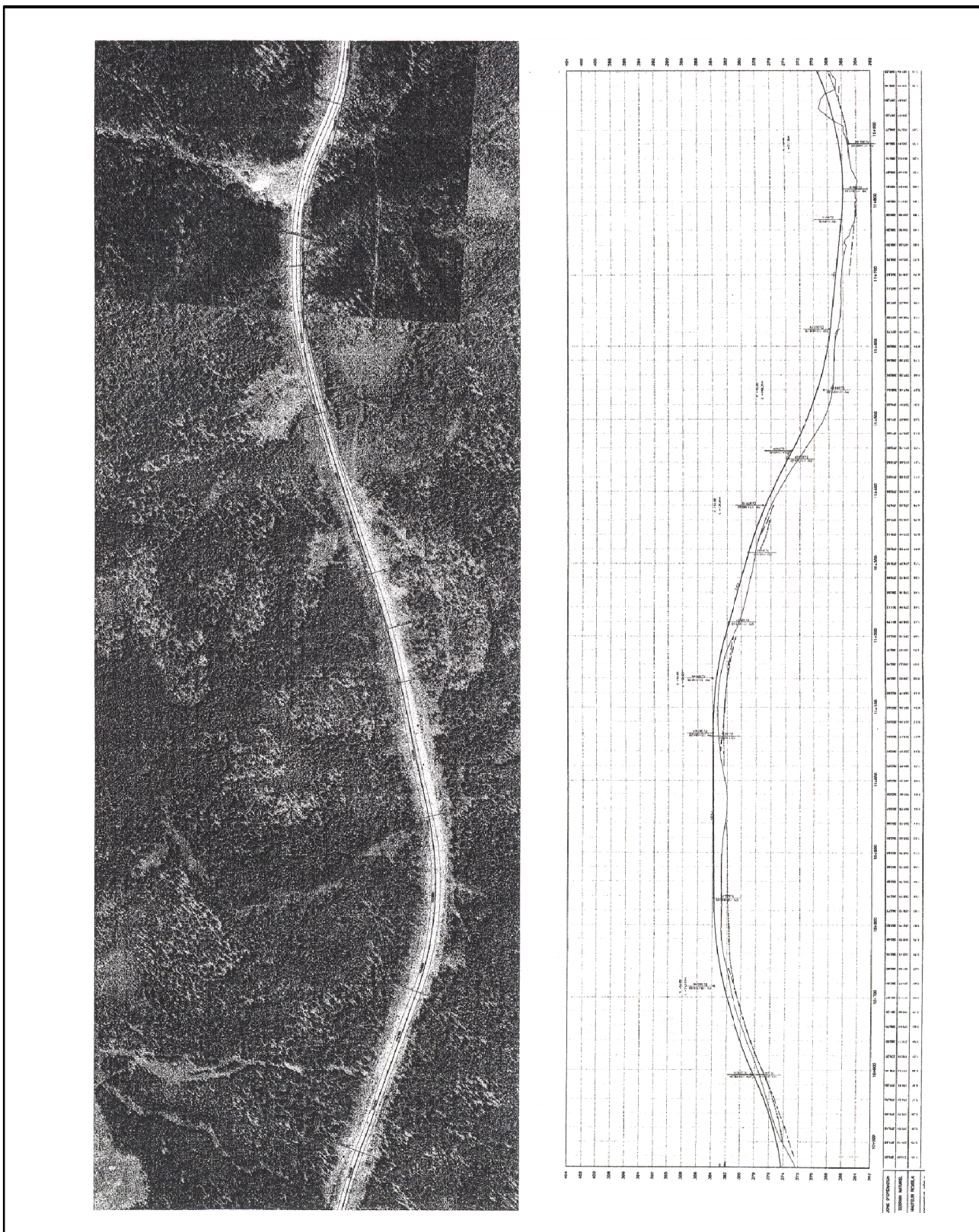


Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'ouje-Bougoumou (8/9)

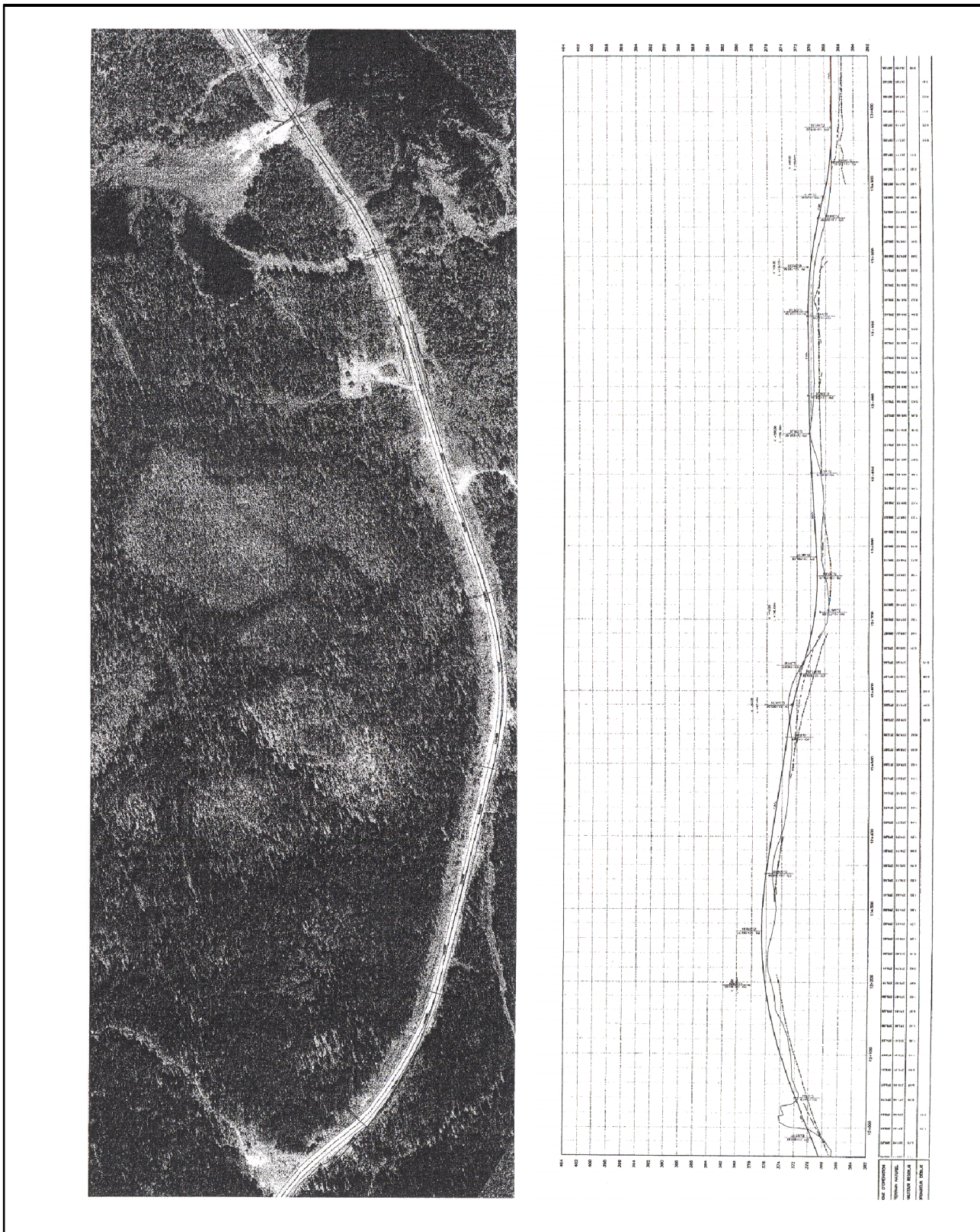


Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire, projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'ouje-Bougoumou (9/9)

À notre arrivée sur le terrain, l'ensemble de l'emprise à l'étude avait été décapée par des machineries lourdes, c'est pourquoi l'inventaire a surtout consisté en une inspection visuelle. L'emprise a été divisée en trois secteurs d'inventaire (tableau 3). Le premier secteur, du km 0+000 au km 5+400 se compose d'une alternance de buttes, surtout composées de till, et de vallons, principalement constitués de dépôts organiques récents et d'eau (photo 1). Outre l'inspection visuelle des aires décapées, quatre sondages ont été effectués. Le deuxième secteur, du km 5+400 au km 9+500, se compose également d'une alternance de buttes et de vallons, mais les sédiments fins, comme le sable, y sont plus abondants (photo 2). Les deux bancs d'emprunt mentionnés précédemment occupent ce secteur. Outre l'inspection visuelle des aires décapées, quatre sondages ont été réalisés. Le troisième secteur, du km 9+500 au km 13+500, comprend davantage de buttes rocheuses et de secteurs marécageux. Ce secteur inclut le pont qui permet de traverser la rivière Chibougamau, les approches de ce pont sont apparues entièrement perturbées. Seule une inspection visuelle a été réalisée dans ce secteur. De part et d'autre du pont, et ce, à l'intérieur de l'emprise du ministère des Transports du Québec, aucun artefact n'a été repéré dans les zones perturbées. Il semble que les sites localisés en 1978 soient maintenant totalement détruits ou encore qu'ils ne s'étendaient pas à l'intérieur des limites de l'emprise du ministère.

L'inventaire archéologique du projet 20-3772-0258 n'a pas permis de localiser de nouveaux sites archéologiques. Le ministère des Transports peut procéder aux travaux prévus sans conséquence pour le patrimoine archéologique.

Tableau 3 Projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou, synthèse des activités

SECTEUR(S)	LOCALISATION				TECH. INVEN.	NOMBRE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	CONTEXTE PÉDOLOGIQUE (dépôt)
	DÉBUT (km)	FIN (km)	LARGEUR (m)	SUPERFICIE (m ²)		+	-		
1	0+000	5+400	25	135000	IV S	0	4	Ondulée	Glaciaire Glaciolacustre
2	5+400	9+500	25	102500	IV S	0	4	Ondulée	Fluvioglaciale
3	9+500	13+500	25	100000	IV S	0	0	Ondulée	Fluvioglaciale

Longueur	totale (m)	13 000
----------	---------------	--------

IV Inspection visuelle

S Sondage

Photo 1 Projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou, secteur 1, 2+100-2+200 (NE)



Photo 2 Projet 20-3772-0258, route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou, secteur 2, 9+500-9+700 (N)



CONCLUSION

Le mandat confié au consultant a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique pour un projet routier situé dans le territoire de la Direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau du ministère des Transports du Québec :

20-3772-0258 route d'accès à la réserve d'Ouje-Bougoumou.

Au total, 13 000 m d'emprises ont été inventoriés par inspections visuelles et par la réalisation de huit sondages. Les secteurs inventoriés étaient à l'origine propices à la découverte de sites archéologiques, des zones de potentiel étaient identifiées pour certaines emprises ou à proximité de ces dernières, et des sites archéologiques étaient effectivement présents à proximité de ce projet à l'étude, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans les emprises inventoriés.

Les résultats de cette expertise archéologique permettent de confirmer au ministère des Transports que ce projet d'infrastructure routière peut être réalisé sans causer de préjudice au patrimoine archéologique. L'approche préventive du ministère des Transports permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit dans le cadre de la réalisation de ses travaux d'infrastructure.

OUVRAGES CITÉS

Archéotec inc.

1978 Lignes de transport d'énergie 735 kV: Némiscau - Albanel, Albanel - Chibougamau, Chibougamau - Chamouchouane: étude de l'impact archéologique. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit.

Groison, D.

1978 Lignes de transport d'énergie 735 kV Nemiskau/Albanel/Chibougamau-Chamouchouane, étude de l'impact archéologique, 1978. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit.

ISAQ

2003 Carte 32 G/15. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

ANNEXE

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Film	Photo	Date	Orientation	Description
1	10	24/06/03	SO	Ouje-Bougoumou, 20-3772-0258, 2+100-1+800
1	11	24/06/03	NE	Ouje-Bougoumou, 20-3772-0258, 2+100-2+200
1	12	24/06/03	N	Ouje-Bougoumou, 20-3772-0258, 2+200-5+400
1	13	24/06/03	S	Ouje-Bougoumou, 20-3772-0258, 6+840-6+740
2	2A	24/06/03	N	Ouje-Bougoumou, 20-3772-0258, 9+300
2	4A	24/06/03	E	Ouje-Bougoumou, 20-3772-0258, 12+990
2	5A	24/06/03	O	Ouje-Bougoumou, 20-3772-0258, rivière Chibougamau